



Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Caux Seine agglo

RECUEIL DES OBSERVATIONS DU PUBLIC DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DE REVISION

Ce document constitue un recueil des observations du public issu des registres, de la boîte mail dédiée et des courriers adressés dans le cadre de la procédure de révision du SCoT

Nombre de remarques	7
Date de la dernière mise à jour	24 avril 2023

INFORMATION AU PUBLIC

Recueil des données personnelles

Les informations recueillies dans les registres sont des documents administratifs communicables selon le Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA) mais ne peuvent être rendus publics qu'après avoir fait l'objet d'un traitement permettant d'occulter les données personnelles.

Les informations sont collectées conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme précisant que certaines décisions administratives devant être précédées d'une consultation du public. Les données seront conservées à vie selon les préconisations des archives (instruction du SIAF/2014/006) et se destinent aux services de Caux Seine agglo chargés des dossiers de planification d'urbanisme et territoriale.

Les données collectées seront aussi communiquées aux seuls destinataires suivants : le commissaire enquêteur et la mairie concernée.

Conformément au Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la circulation de ces données » (articles 15 à 22), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité des données vous concernant. Vous pouvez aussi définir le sort de vos données après décès. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://www.cnil.fr) <http://www.cnil.fr> pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le DPO (Délégué à la protection des données) par courrier à l'adresse suivante : Caux Seine agglo, allée du Catillon, BP 20062 – 76170 LILLEBONNE, à l'attention du délégué à la protection des données ou par mail à l'adresse suivante cil@cauxseine.fr

Nos services sont aussi disponibles pour répondre à vos questions : concertation.plui@cauxseine.fr et concertation.scot@cauxseine.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL - 3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex.

Remarques reçues d'août 2019 à mars 2022

1 - 30/08/2019 - Registre

Date : 30/08/2019		N° parcelle cadastrale :
Nom :	Prénom :	E-mail :
Adresse :	CP : 76 170	Ville : LILLEBONNE
<p>Observations :</p> <p>TRANSPORT → nécessité d'un renforcement des infrastructures de transport favorisant la mobilité de ce type d'idées : mise en place d'un réseau de pistes cyclables reliant les pôles urbains de l'agglomération (Lillebonne, Belbec, P.S.S.) mais également les communes rurales entre elles et avec les pôles urbains ⊕ adaptation de l'offre de transport en commun / renforcement aux heures de pointe / mise en place de bus (sur cette zone de pointe de nuit) ⊕ agencement des transports extra-urbains (TUB, Lib'at) au profit d'un transport à la demande / cf. Elcaribus à Arc-en-Prenance qui est un bon exemple ⊕ mise en place d'un dessert ferroviaire des pôles urbains (Lillebonne, P.S.S., Belbec...) ⊕ favoriser le co-voiturage (mise en place d'une application mobile dédiée au territoire / aides de co-voiturage...)</p> <p>EQUIPEMENTS → maintien / réhabilitation des équipements sportifs de centre-ville (cf. stade birot à Lillebonne)</p> <p>ATTRACTIVITE → dynamiser les centre-villes en soutenant les commerces de proximité / ex. les arce pagrat dans les études de marche pd ces études de plan à périaliser l'offre commerciale ⊕ limiter au maximum les densités élevées / cf. école primaire avant d'être reconstruite beaucoup plus tôt)</p>		

Suite

Observations :

HABITAT → réhabiliter le parc de logement existant et renforcer l'offre de PLS et de PLUS dans les centres-villes de façon à favoriser la mixité sociale tout en maintenant les P.A. (et ce en particulier dans le périmètre des années 60-70) et l'aménagement d'îlots de fraîcheur en végétalisant les pieds d'immeubles dans les quartiers HLM en favorisant l'implication des habitants (mise en place de jardins ouvriers par ex-ple).

Je tiens à attirer l'attention sur le fait que la décennie qui arrive sera un tournant en matière de lutte contre le réchauffement climatique et que les aménageurs doivent être à la hauteur pour relever le défi qui s'oppose à nous à savoir celui de limiter la hausse de la température mondiale et à défaut son impact sur les habitants. Cette lutte doit être au premier plan lors de l'élaboration du SCoT.

étudiante en urbanisme

* ici, j'évoque les quartiers de HLM présents dans les villes-centres / pôles urbains et qui sont bien reliés au centre-ville, comme le Chirval par ex-ple.

Page 5 sur 20

2 – 03/07/2020 – Registre

Date : 3/7/2020		N° parcelle cadastrale :
Nom :	Prénom :	E-mail :
Adresse :	CP : 76210	Ville : Beuzeville
Observations :		
<p>Le site prout que l'urbanisation y sera se faire ailleurs qu'en centre bourg lorsque celle-ci est rendue impossible en raison des contraintes physiques (risques naturels et topographiques) :</p> <p>cf page huit du SCoT : l'urbanisation des zones rurales doit être orientée et dirigée.</p> <p>Les études faites au préalable sur le renouvellement urbain ont permis de constater que l'urbanisation se fait sur la terrain choisis actuellement : "un enjeu humain reste en définitive"</p> <p>Beuzeville a été classé catastrophe naturelle pour les inondations</p> <p>le terrain choisi est en pente</p>		

Remarques reçues de mars 2022 à septembre 2022

3 – 30/07/2022 – Mail

Projet de territoire

À ● Consultation PLUi; ● Concertation Scot

À ● Consultation PLUi; ● Concertation Scot

Madame, Monsieur,

Je souhaite juste exprimer mon profond mécontentement suite au projet de la Mairie de Gruchet Le Valasse, qui dans le cadre du reamenagement du jardin public souhaite diminuer sa superficie pour construire des nouveaux logements. Or, beaucoup de constructions sont planifiées par ailleurs, donc pourquoi toucher à un bien public un joli jardin calme, pour tous. Je m'étonne que Caux Seine agglo cautionne ce projet.

Bien cordialement

sam. 30/07/2022 12:57

Remarques reçues de septembre 2022 à avril 2023

Date: 25/10/2019		N° parcelle cadastrale :
Nom : ██████████	Prénom : ██████████	E-mail : ██████████
Adresse : ██████████	CP : 76900	Ville : N.D. de Blicquetuit
Observations :		
N'avez-vous pas été en fosse septique, simple utilisation et dans le conteneur qui va tout à l'égoût ?		
Je vous prie de bien vouloir me contacter par téléphone au 02 35 12 12 12 ou par mail à l'adresse suivante :		

Je n'arrive pas à accéder à votre site
en cliquant sur le lien qui me dirige
vers votre site. Je n'ai jamais eu de problème.

N° : 25/10/19	N° parcelle cadastrale :
N : [redacted] Prénom : [redacted]	E-mail :
Adresse : [redacted] CP : [redacted]	Ville : No. Dde Bligny sur Ouche

Observations :

De: [redacted]
Envoyé: lundi 26 décembre 2022 15:38
À: Concertation Scot
Objet: Re:Re: Collaboration Déchèterie intercommunale de la Mailleraye-sur-Seine Caux Seine agglo -
Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

Bonjour,
Comme je n'ai pas eu de réponse à mes emails précédents, je suppose que vous êtes trop occupé pour l'instant.
Je serais heureux de répondre à toutes vos questions quand vous serez disponible.
Je vous invite à me contacter quand cela vous conviendra.

Bien à vous,

De:
Envoyé: mercredi 1 février 2023 10:11
À: Concertation Scot; Consultation PLUi
Cc:
Objet: Révision du SCOT et Elaboration du PLUI : courrier EDF
Pièces jointes: Courrier EDF du 010223 - concertation SCOT - PLUi Caux Seine Agglo.pdf

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une copie du courrier que nous vous adressons également par voie postale.

Il reprend les éléments qu'EDF souhaiterait porter à votre connaissance dans le cadre de la révision du SCOT et de l'élaboration du PLUI de votre agglomération.

Vous en souhaitant bonne réception, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,



EDF – Direction du Parc Nucléaire et Thermique (DPNT)
DTEAM – Division Thermique, Expertise et Appui Industriel Multi-Métiers
CCPFA - Centre de Compétences Patrimoine Fiscalité Assurance
Le Vélum
106 Boulevard Vivier Merle
69003 LYON

www.ccpfa.com